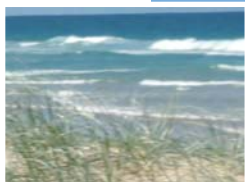


APREVI SANTE

APREVI PREVOYANCE²



**Couverture santé
monde entier**



**Remboursement
frais médicaux**



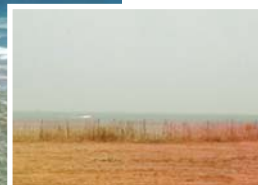
**Assistance
rapatriement**



**Capital décès
invalidité**



Rente éducation



**Indemnités
journalières**



Une association de compétences :



APREVI SANTE

Une protection sur mesure

*Vous souhaitez une couverture au 1^{er} euro ou dollar,
ou vous êtes adhérent à la caisse des Français de l'étranger (CFE).*

Vous êtes expatrié seul ou en famille, quel que soit votre lieu de résidence (hors USA), votre nationalité ou votre pays d'origine, avec Aprevi Santé vous bénéficiez de la protection indispensable :*

- o *une garantie de remboursement des frais médicaux offrant sept formules de la couverture de base à la couverture complète,*
- o *une garantie Urgence même hors de votre zone de couverture lors de séjours inférieurs à 6 semaines,*
- o *une garantie d'Assistance Rapatriement optionnelle.*

* Pour les USA : nous consulter.



Un contrat spécialement conçu pour les Français attachés à leur système de protection sociale

En complément de la CFE

Aprevi Santé apporte une solution adaptée aux Français souhaitant bénéficier des prestations de la Sécurité sociale française lors de leur expatriation.

Les remboursements Aprevi Santé s'ajoutent à ceux du régime de base de l'assuré (CFE ou Sécurité sociale).

Pour faciliter vos démarches, Aprevi Santé vous rembourse pour son propre compte ainsi que pour celui de la CFE.

Au 1^{er} EUR/USD

Aprevi Santé apporte une solution adaptée aux personnes n'ayant aucune prestation de la Sécurité Sociale lors de leur expatriation.

Les remboursements Aprevi Santé se font dès le premier euro ou dollar.



Les points forts

Tarifification compétitive en EUR ou USD adaptée à votre situation personnelle.
Paiement par C.B. internationale ou prélèvements automatiques.
Couverture jusqu'à 100 % des frais réels.
Une offre élargie de garanties.
Garanties maintenues jusqu'à 70 ans (au-delà sur demande).
Pas de franchise sur les remboursements.
Remboursements dans la devise de votre choix.
Suivi des remboursements en toute transparence sur :
www.aprevi.com

Les + de l'adhésion commune

Un imprimé unique d'adhésion Aprevi Santé + CFE.
Un guichet unique de remboursement.
Des formalités simplifiées.
Un lien maintenu avec la France.

**Expatriés de toutes nationalités,
bénéficiez d'une protection élargie santé-assistance
quel que soit votre lieu de résidence (hors USA)**

APREVI SANTE : Une offre de garanties diversifiées et modulables pour

Niveau de couverture	BASIC/URGENCE	ESSENTIEL	ESSENTIEL PACK 1
Plafond annuel de dépenses par bénéficiaire	150 0000 EUR/USD	200 000 EUR/USD	200 000 EUR/USD
HOSPITALISATION (accord préalable)			
Hospitalisation médicale	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Hospitalisation chirurgicale	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Frais annexes	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Fécondation in vitro	Non garanti	Non garanti	Non garanti
Greffe d'organes	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Lit d'accompagnement pour hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans	100 % frais réels limités à 25 EUR/USD /jour	100 % frais réels limités à 25 EUR/USD /jour	100 % frais réels limités à 25 EUR/USD /jour
Chambre particulière	100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour	100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour	100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour
Frais de transport en ambulance	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Hospitalisation psychiatrique	100 % frais réels max 5000 EUR/USD	100 % frais réels max 5000 EUR/USD	100 % frais réels max 5000 EUR/USD
Traitement d'urgence (une visite et frais pharmaceutiques)	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Soins de rééducation physique	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
FRAIS MEDICAUX COURANTS			
Honoraires généralistes ou spécialistes	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Analyses, radiographies, scanners	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
IRM (accord préalable)	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Chirurgie ambulatoire de jour	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Médicaments,	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Auxiliaires médicaux	Non garanti	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an
Vaccinations obligatoires	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Prothèses médicales (accord préalable)	Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels
Prothèses auditives (accord préalable)	Non garanti	90 % frais réels maxi 1 000 EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 1 000 EUR/USD / an
Kinésithérapie, chiropractie, ostéopathie, homéopathie, acuponcture (accord préalable)	Non garanti	90 % frais réels maxi 2 500 EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an
OPTIQUE			
Consultations	Non garanti	Non garanti	90 % frais réels
Verres, montures et lentilles prescrites une fois par an	Non garanti	Non garanti	Max 250 EUR/USD par an et par bénéficiaire
Kératotomie radiaire (traitement laser de la myopie)	Non garanti	Non garanti	Non garanti
DENTAIRE			
Limite globale annuelle par bénéficiaire			
Soins dentaires	Non garanti	Non garanti	Non garanti
Prothèses dentaires y compris inlays, onlays, implants (accord préalable)	Non garanti	Non garanti	Non garanti
Orthodontie (accord préalable) (enfant de moins de 16 ans)	Non garanti	Non garanti	Non garanti
MATERNITE (accord préalable)			
Accouchement naturel	Non garanti	Non garanti	Non garanti
Accouchement chirurgical	Non garanti	Non garanti	Non garanti
Chambre particulière	Non garanti	Non garanti	Non garanti
GARANTIE ASSISTANCE RAPATRIEMENT (en option)			
	Liée seulement à l'urgence		
Rapatriment ou transport pour raison médicale dans pays d'origine ou de résidence	100 % frais réels	100 % frais réels	
Frais pour accompagnant	100 % frais réels max 2 000 EUR/USD	100 % frais réels max 2 000 EUR/USD	
Rapatriment de corps	100 % frais réels	100 % frais réels	
Frais obsèques	100 % frais réels max 610 EUR/USD	100 % frais réels max 610 EUR/USD	

Les garanties indiquées sont valables dans la zone de tarification et en France ou dans le pays de nationalité pour des séjours jusqu'à 90 jours consécutifs.
 Délais d'attente : 3 mois en hospitalisation et frais médicaux courants, 6 mois en optique, prothèses médicales et dentaires, 12 mois en psychiatrie, 10 mois en maternité.

s'adapter à de nombreuses exigences

ESSENTIEL PACK 2	ESSENTIEL PACK 3	CONFORT	CONFORT PLUS
200 000 EUR/USD	200 000 EUR/USD	250 000 EUR/USD	500 000 EUR/USD
HOSPITALISATION (accord préalable)			
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
Non garanti	Non garanti	Non garanti	100 % frais réels maxi 500 EUR/500 USD par tentative, 3 tentatives maxi par adhésion
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
100 % frais réels limités à 25 EUR/USD /jour	100 % frais réels limités à 25 EUR/USD /jour	100 % frais réels limités à 50 EUR/USD /jour	100 % frais réels limités à 50 EUR/USD /jour
100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour	100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour	100 % frais réels max 77 EUR/100 USD/jour	100 % frais réels max 100 EUR/130 USD/jour
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
100 % frais réels max 5000 EUR/USD	100 % frais réels max 5000 EUR/USD	100 % frais réels max 5000 EUR/USD	100 % frais réels max 5000 EUR/USD
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels	100 % frais réels
FRAIS MEDICAUX COURANTS			
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	100 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
90 % frais réels maxi 1 000 EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 1 000 EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 000 EUR/USD / an	100 % frais réels maxi 2 000 EUR/USD / an
90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	90 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an	100 % frais réels maxi 2 500EUR/USD / an
OPTIQUE			
Non garanti	90 % frais réels	90 % frais réels	100 % frais réels
Non garanti	Max 250 EUR/USD par an et par bénéficiaire	Max 375 EUR/USD par an et par bénéficiaire	Max 450 EUR/USD par an et par bénéficiaire
Non garanti	Non garanti	Non garanti	600 EUR/USD par oeil
DENTAIRE			
1 500 EUR/USD	1 500 EUR/USD	2 500 EUR/USD	3 500 EUR/USD
90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels	90 % frais réels
90 % frais réels max 350 EUR/USD par dent et 1 050 EUR/USD par an et par bénéficiaire.	90 % frais réels max 350 EUR/USD par dent et 1 050 EUR/USD par an et par bénéficiaire.	90 % frais réels max 500 EUR/USD par dent et 1 500 EUR/USD par an et par bénéficiaire.	90 % frais réels max 600 EUR/USD par dent et 2 400 EUR/USD par an et par bénéficiaire.
Non garanti	Non garanti	90 % frais réels max 1 830 EUR / 2 400 USD sur 2 ans	90 % frais réels max 1 830 EUR / 2 400 USD sur 2 ans
MATERNITE (accord préalable)			
Non garanti	Non garanti	100 % frais réels max 3 500 EUR/USD	100 % frais réels max 6 000 EUR/USD
Non garanti	Non garanti	100 % frais réels (cf hospi)	100 % frais réels (cf hospi)
Non garanti	Non garanti	Non garanti	100 EUR/130 USD / jour
GARANTIE ASSISTANCE RAPATRIEMENT (en option)			
100 % frais réels			
100 % frais réels max 2 000 EUR/USD			
100 % frais réels			
100 % frais réels max 610 EUR/USD			

Dans ces prestations et ces montants maximums sont le cas échéant inclus les remboursements effectués par la CFE ou la Sécurité sociale française. Ces délais sont abrogés en cas d'accident ou si l'assuré peut justifier de garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois.

APREVI PREVOYANCE² :

Assurez l'avenir de vos proches

Protéger vos revenus et vos proches et pallier les conséquences financières des aléas majeurs de la vie (décès, arrêt de travail, invalidité ...) suite à un accident ou une maladie constituent pour vous une priorité.

Notre ambition est de vous accompagner dans cette démarche en vous proposant Aprevi Prévoyance² : une formule sur mesure vous apportant une garantie significative pour un coût réduit.

A partir de la garantie décès, vous élaborez la couverture la plus adaptée en y associant au choix les modules optionnels suivants : rente éducation, indemnités journalières en cas d'arrêt de travail et/ou rente invalidité.

Présentation des garanties



Capital en cas de décès et de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

Cette garantie de base obligatoire prévoit en cas de décès par maladie, le versement d'un capital au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) par l'assuré. Ainsi vous prémunissez vos proches contre les conséquences financière d'un décès.

De plus, sont automatiquement intégrées, sans surcoût, les garanties complémentaires suivantes :

- le doublement du capital versé si le décès résulte d'une cause accidentelle*.
- le versement aux enfants fiscalement à charge d'un capital égal au capital décès assuré en cas de décès du conjoint de l'assuré pré-décédé (garantie double effet*).



Rente éducation

Grâce au module Rente Education, vous préservez leur avenir financier et la pérennité de leurs études tout en leur donnant les moyens de prendre un bon départ dans la vie professionnelle. En cas de décès de l'assuré, cette option se matérialise par le versement d'une rente mensuelle progressive en fonction de l'âge de vos enfants. Elle les protège jusqu'à 18 ou 26 ans si poursuites d'études.

Le tarif est forfaitaire et s'applique à l'ensemble des enfants à charge, le versement de la rente est bien entendu individuel et revalorisé annuellement. Vous avez le choix entre deux niveaux de montants.



Indemnités journalières Rente d'invalidité

Que faire si une maladie ou un accident vous empêche complètement de travailler ? Les garanties indemnités journalières seules ou couplées avec une rente d'invalidité vous procurent un revenu de remplacement pendant une période déterminée et vous permettent d'offrir à vos proches une sécurité financière sur mesure.

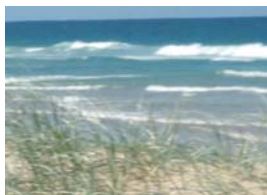
Indemnités journalières

Les indemnités journalières peuvent être versées à compter du 31^{ème} jour ou du 61^{ème} jour selon l'option choisie et pour une durée maximale de 2 ans. La souscription d'indemnités journalières vous fait bénéficier dès le 31^{ème} jour ou le 61^{ème} jour de la garantie exonération : en cas de difficultés financières dues à un arrêt de travail ouvrant droit normalement aux indemnités journalières, l'assuré reste couvert gratuitement pour l'ensemble des autres garanties souscrites.

Rente d'invalidité

La rente d'invalidité protège l'assuré en cas d'invalidité permanente totale (taux supérieur à 66 %) liée à une pathologie. L'indemnité journalière se convertit en une rente annuelle après 2 ans maximum de bénéfice de celle-ci. Le montant de la rente est proportionnel au taux d'invalidité effectif.

Expatriés européens, optimisez votre protection sociale quel que soit votre lieu de résidence



La vocation d'Aprevi **Optimiser votre protection sociale où** **que vous viviez dans le monde**

Vous résidez hors de votre pays d'origine.
Votre préoccupation légitime est la couverture de votre santé et celle de votre famille mais aussi la protection de vos proches en cas de décès.

Depuis plus de 15 ans, Aprevi propose des solutions pour les expatriés en leur offrant des garanties s'adaptant à de nombreux budgets et besoins de couverture.

Pour répondre à vos attentes, nous avons conçu la gamme Aprevi en association avec des partenaires de confiance et reconnus pour leur expertise et savoir-faire en matière de mobilité internationale.

La gamme Aprevi est garantie par AGF (membre du groupe Allianz, 1^{er} assureur européen).



www.aprevi.com - contact@aprevi.com

Aprevi Santé et Aprevi Prévoyance² sont distribués par :
ASSINTER - Assurances internationales

Siège social : 120, Avenue des Champs Elysées - F-75008 Paris

Service commercial : Tél 33 (0)1 42 56 16 41

Etablissement secondaire : 939, Rue de la Croix Verte - CS 44461 - F-34198 Montpellier cedex 05

SARL de courtage d'assurance au capital de 20 000 EUR - RCS Paris 491 144 150

RC professionnelle & garantie financière conformes aux articles L-530-J et L-530-2 du code des assurances

